

et demarié vidou son grout; n'edhié a été baptisé le par
vin antoine besard et l'ameur de francoise plisseau qui
ont déclaré ne sçavoir signer de l'epouse ni laire

Le cinq octobre 1556 a été fait par moy
la benediction nuptiale les trois sans préalablement publiés
sans opposition tant en cette paroise qu'en celle de la selle
comme il appert par certificat du sieur curé en date du
trois octobre signé l'autel de la paroise scelevin frere de deffunt
sieur scelevin et d'anne marchault ses pere et mere de la
paroise de la selle d'une part et anne porcheu fille
de jean porcheu et de francoise l'hoite ses pere et
mere de cette paroise d'autre part presents Les pere
et mere de l'epouse sœur scelevin frere de l'epouse Jeanne
francoise marie et anne scelevin ses sœurs Jean porcheu
frere de l'epouse francois Bauvais et francois charlieu ses
beauxfreres et autres parents et amis qui ont déclaré ne
sçavoir signer sans Les sacreignes
DE LA SELLE
porcheu porcheu Bauvais porcheu
charlieu Le Brun Curé

Le sept octobre 1556 marie madglaine fille de Louis penneut
et de marie Boigard son epouse a été baptisée le paroisin
René auger la maraine madglaine auger qui ont
déclaré ne sçavoir signer Le Brun Curé